

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identification du produit**

Forme du produit : Lessive liquide
Nom Commercial : US Lab pour Sequoia

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réserve à un usage particulier
Utilisation de la substance/mélange : Lessive liquide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

US LAB
21 avenue Parmentier 75011 PARIS
+33(0)9 83 03 69 94
cpnasec@yahoo.fr – contact@uslab.eu – www.uslab.eu

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement
(EC) No. 1272/2008 [CLP/GHS]

Irritation de l'oeil 2 H319*

* Lors de la classification des produits ont été appliqués les lignes directrices élaborées par l'AISE (Lignes directrices pour l'application de la directive 199/45 / CE, numéro d'octobre 2001) et les dispositions de l'ordonnance du ministre de la Santé du 10 août 2012 sur les critères et classification des substances et de leurs mélanges (Journal des lois, article 1018, 2012), telle que modifiée - le produit a un pH d'environ 6,0 (voir section 9).

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin..

Composition détergente conforme au règlement 648/2004 / CE:
Ingrédients : 5-15% de tensioactifs anioniques, parfums (Linalool), 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol, Octylisothiazolinone.

2.3. Autres dangers

1. Autres dangers La substance répond aux critères PBT selon le règlement (CE) n ° 1907/2006, annexe XIII - aucune substance ne répond aux critères du vPvB selon le règlement (CE) n ° 1907/2006, annexe XIII - Non disponible Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification - Aucun connu

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Non déterminé.



Lessive liquide US Lab

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (UE) 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

Date d'émission 09/02/2021 - Date de révision 09/02/2021 - Version 1.0

3.2. Mélanges

Composé	CAS No.	EC No.	Numéro d'index atteint no.	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alcools C12-14, éthoxylés (1-2,5 OE), sels de sodium suphatés	68891-38-3	500-234-8	01-2119488639-16-xxxx	4,0-8,0	Irritation cutanée. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général :	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après inhalation :	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'inhalation accidentelle, mettre la victime à l'air libre.
Premiers soins après contact avec la peau :	Oter les vêtements et rincer la peau à l'eau. Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire :	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion :	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Potentiels effets aigus sur la santé
 Contact avec les yeux: sensation de brûlure, rougeur, gonflement
 Contact avec la peau: sensation de brûlure, rougeur

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :	Utilisez un extincteur approprié pour combattre le feu environnant. Utiliser un extincteur approprié pour combattre le feu environnant: N'utilisez pas de jets d'eau condensés.
----------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange :	L'eau d'incendie contaminée par ce matériau doit être confinée et ne doit pas être rejetée dans une voie navigable, un égout ou un drain. Produits de combustion dangereux: pas de données
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers :	Isolez rapidement la scène en éloignant toutes les personnes du voisinage de l'incident en cas d'incendie. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée
Équipement de protection spécial pour les pompiers:	Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour pompiers (y compris les casques, les bottes de protection et les gants) conformes à la norme européenne EN 469 offriront un niveau de protection de base contre les incidents chimiques.



Lessive liquide US Lab

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (UE) 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

Date d'émission 09/02/2021 - Date de révision 09/02/2021 - Version 1.0

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Pour le personnel non urgentiste : Évacuez les zones environnantes. Assurer une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Mettez un équipement de protection individuelle approprié
- Pour les secouristes : Si des vêtements spécialisés sont nécessaires pour traiter le déversement, prendre note de toute information de la section 8 sur les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations dans «Pour les non-secouristes».

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Rassemblez le produit soumis dans des conteneurs scellés aux mesures de sécurité

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle appropriés. Voir la section 13 pour des informations supplémentaires sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Lors de l'utilisation et du stockage, respectez la sécurité et la santé au travail généralement applicables. Évitez le rejet dans l'environnement
- Ne pas manger ni boire. Les surfaces lavées rincer abondamment à l'eau. Lors de l'utilisation - lavez-vous les mains.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri, au sec, à une température comprise entre 3,0 et 25,0 ° C. Protéger de la lumière directe du soleil. Protéger du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

NIVEAUX D'EFFET DÉRIVÉS	
Nom du produit	Alcools C12-14, éthoxylés (1-2,5 OE), suphatés, sels de sodium (laureth sulfate de sodium)
Type	DNEL
Exposition	Dermique à long terme Inhalation à long terme
Valeur	2750 mg / kg pc / jour 175 mg/m ³
Population	Professionnels
Effets	-



Lessive liquide US Lab

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (UE) 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

Date d'émission 09/02/2021 - Date de révision 09/02/2021 - Version 1.0

CONCENTRATIONS D'EFFET PRÉVUES					
Nom du produit			Alcools C12-14, ethoxylated(1-2.5 EO), sulphated, sodium salts		
Type	PNEC	PNEC	PNEC	PNEC	PNEC
Exposition	Eau fraîche / Eau de mer / Eaux usées / Traitement à base de plantes / Sédiment d'eau douce / Sédiments dans l'eau de mer / Sol				
Valeur	0,24 mg/l	0,024 mg/l	0,071 mg/l 5,45 mg/kg	0,545 mg/kg	0,946 mg/kg
Détail de la méthode	Facteurs d'évaluation	Facteurs d'évaluation	Facteurs d'évaluation Partitionnement d'équilibre	Partitionnement d'équilibre	Partitionnement d'équilibre

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés: ventilation générale de la pièce.
 - Équipement de protection individuelle: dans des circonstances normales, il n'est pas nécessaire. Se laver les mains après le travail. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas.
- Protection des yeux et du visage: Dans des circonstances normales n'est pas nécessaire Protection de la peau: Dans des circonstances normales n'est pas nécessaire Protection respiratoire: dans des circonstances normales n'est pas nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	liquide homogène, clair et visqueux sans pollution mécanique; caractéristique des colorants usagés
Odeur :	caractéristique du parfum utilisé
Seuil olfactif :	non applicable pH (20°C) - 5,0-7,0
Point de fusion / point de congélation :	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	non applicable
Point d'éclair :	non applicable Taux d'évaporation - non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) :	non applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :	sans objet Pression de vapeur - sans objet Densité de vapeur - non applicable Densité relative [g / cm ³] - 1,00 +/- 0,04 Solubilité (s) - eau
Coefficient de partage :	n-octanol / eau - non applicable
Température d'auto-inflammation :	non applicable
Température de décomposition :	non applicable
Viscosité :	non applicable
Propriétés explosives :	non applicable
Propriétés comburantes :	non applicable

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire



Lessive liquide US Lab

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (UE) 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU
Date d'émission 09/02/2021 - Date de révision 09/02/2021 - Version 1.0

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

-

10.2. Stabilité chimique

stable dans des conditions normales de pression et de température

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Inconnu

10.4. Conditions à éviter

Évitez les températures différentes de la plage de 7.2. Tenir à l'écart du soleil et éviter la contamination.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant fort, cuivre

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pour le mélange - inconnu. Peut créer de l'oxyde de soufre

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

POUR LES SUBSTANCES	
Composant	Alcools C12-14, éthoxylé (1-2.5 EO), suphaté, sels de sodium
CAS No.	68891-38-3
Portion	LD50 – oral rat LD50 – dermal rat
Valeur	>2000
Unit	mg/kg

Toxicité aiguë :	Non classé
Irritation / Corrosion :	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Non classé
Mutagénicité :	Non classé
Cancérogénicité :	Non classé
Toxicité pour la reproduction :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Risque d'aspiration :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Les autres informations :	Les voies d'exposition probables: les yeux



Lessive liquide US Lab

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (UE) 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

Date d'émission 09/02/2021 - Date de révision 09/02/2021 - Version 1.0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pour les mélanges : aucune donnée

POUR LES SUBSTANCES			
Nom du produit / ingrédient	Alcools C12-14, éthoxylé (1-2.5 EO), suphaté, sels de sodium		
Résultat	Aigu EC50 2,6 mg/l Eau Fraîche	Algues - Desmodesmus subspicatus	72 heures
Espèce	Aigue EC50 27 mg/l Eau Fraîche	Algues - Desmodesmus subspicatus	72 heures
Exposition	Acute EC50 7,2 mg/l Eau Fraîche	Daphnia - Daphnia magna	48 heures

12.2. Persistance et dégradabilité

Les tensioactifs contenus dans le mélange sont conformes aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n ° 648/2004 sur les détergents

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Suivez les lois en vigueur dans la région. Les produits d'emballage bien vidés font l'objet d'une collecte des déchets municipaux.

- Loi du 14 décembre 2012. sur les déchets (Journal officiel 2013, point 21)
- Loi du 13 juin 2013 relative à la gestion des emballages et des déchets d'emballages (Dz.U.2013, article 888).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Selon les exigences de l'ADR / RID:

Numéro UN	Non applicable
Nom d'expédition correct de l'ONU	Non applicable
Classe (s) de danger pour le transport	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Non applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL et au recueil IBC	Non applicable



Lessive liquide US Lab

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (UE) 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

Date d'émission 09/02/2021 - Date de révision 09/02/2021 - Version 1.0

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- RÈGLEMENT (CE) N ° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 Décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques
- Règlement (CE) n ° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 concernant la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548 / CEE et 1999/45 / CE, et modifiant Règlement (CE) n ° 1907/2006
- L'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 31 Mars 2004 sur les détergents □ La loi du 25 février 2011. sur les substances chimiques et leurs mélanges. (Dz.U.2011, n ° 63, poz. 322.), telle que modifiée
- RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH)
- DIRECTIVE 2008/98 / CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 19 novembre 2008 sur les déchets et abrogeant certaines directives
- DÉCISION DE LA COMMISSION du 18 décembre 2014 modifiant la décision 2000/532 / CE relative à la liste des déchets conformément à la directive 2008/98 / CE du Parlement européen et du Conseil DIRECTIVE 2000/39 / CE DE LA COMMISSION du 8 juin 2000 établissant une première liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24 / CE du Conseil relative à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux agents chimiques au travail

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Phrases H	
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables

Abréviations et acronymes	
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
CLP	Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage [Règlement (CE) n ° 1272/2008]
DEL	Niveaux avec effet dérivé
DNEL	Niveau dérivé sans effet Mention
EUH	Mention de danger spécifique au CLP
PEC	Concentrations avec effet prévues
PNEC	Concentration prévue sans effet
RRN	Numéro d'enregistrement REACH
RID	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer)
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
ADR	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route)



Lessive liquide US Lab

Fiche de données de sécurité

Conforme au règlement (UE) 1907/2006/EC (REACH), 2015/830/EU

Date d'émission 09/02/2021 - Date de révision 09/02/2021 - Version 1.0

Abréviations et acronymes	
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Liste européenne des substances chimiques notifiées
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)
COV	Composés organiques volatils (États-Unis, UE)
CL50	Concentration létale, 50 pour cent
DL50	Dose létale, 50 pour cent

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Adelya, Terre d'Hygiène